



Bruxelles, le 31 juillet 2017

**OBJET : Droit à l'image**

Madame, Monsieur,

Au cours de cette saison 2017-2018, nous serons amenés à faire des photos/vidéos des nageuses, lors de nos divers entraînements, spectacles et compétitions. Ces photos/vidéos pourront être projetées lors de nos évènements (gala, AG, etc.), éventuellement transmises à la presse pour un article de promotion du club ou apparaître sur Facebook (pages privées et public du club uniquement). Nous veillerons bien évidemment à ne mettre que des photos qui mettent le sport en valeur et qui ne sont pas indécentes pour les nageuses.

Néanmoins, si vous vous opposez à l'utilisation des images de votre fille dans ce cadre, pourriez-vous nous le signaler à l'aide du coupon ci-joint à remettre à Laurence Lambremont, Josianne Desmet ou Fanny Bouvry avant le **30 septembre 2017**. La non-remise de ce coupon dans ce délai implique que vous acceptiez que les photos soient diffusées dans le cadre établi ci-dessus uniquement.

Ce document doit être rempli par une personne majeure pour les nageuses mineures et par la nageuse elle-même pour les personnes majeures.

Nous vous présentons nos salutations sportives,

**Le comité du BRASS**

---

Je soussigné(e)..... (prénom et nom),  
**n'autorise pas** le Brussels Aquatic Synchro Swimming à utiliser les photos/vidéos de  
la nageuse .....(prénom et nom) dans le cadre de la  
communication et des événements du club, tout au long de la saison 2017-2018.

Fait à ....., le ...../...../2017.

Signature :